

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE **MODIFICATIF**

Gare de : Marseille Saint Charles (13000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Marseille Saint Charles pour une activité de « Cadeaux / Culture / Loisirs » ou « Cadeaux / souvenirs régionaux ».

Descriptif de l'emplacement : un emplacement commercial d'environ 93 m² actuellement occupé par l'enseigne « Air de Provence ».

L'emplacement se décompose comme suit :

- Une surface commerciale d'environ 70,80 m² située au niveau 49 de la gare
- Une réserve déportée d'environ 23 m² située au niveau 43 de la gare.

Durée de l'occupation : 7 ans à compter de la mise à disposition de l'emplacement soit de manière prévisionnelle le 2 janvier 2024.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : 6 février 2023 à 16h00.

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le :

~~6 mars 2023 à 16h00~~

20 mars 2023 à 16h00

La date prévisionnelle de signature du contrat est le :

~~27 avril 2023~~

9 mai 2023